



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

**Point soumis pour avis à la Commission de la Formation et de la Vie
Universitaire**

N° 2020-28

Séance du 04 décembre 2020

Président: Pasquale MAMMONE

Vice-présidente : Cécile CARRA

**Parcoursup rentrée 2021 : capacités d'accueil, attendus locaux,
critères généraux et éléments pris en compte**

Condition d'acquisition du vote: majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres présents ou représentés: 21

Nombre de vote pour: 21

Nombre de vote contre: 0

Nombre d'abstention: 0

Cécile CARRA informe les membres de la CFVU que les critères généraux et les pièces demandées ont été adaptés et harmonisés au nouveau baccalauréat.

Les capacités d'accueil ont été reconduites à l'identique, à l'exception de la licence Sciences de la Vie qui passe de 340 à 320 sachant que l'augmentation de l'année dernière était due à une demande pressante du rectorat pour accueillir les étudiants en L.A.S.

Les attendus nationaux des BUT n'ont pas encore été publiés. Par conséquent, l'IUT de Lens n'a pas pu préciser les critères généraux et les pièces demandées.

Cécile CARRA rappelle également la création d'un parcours renforcé Science Politique en Licence de Droit.

M. le président soumet au vote les capacités d'accueil, attendus locaux, critères généraux et éléments pris en compte sur Parcoursup pour la rentrée 2021, qui sont approuvés à l'unanimité.

Fait à Arras, le 04 décembre 2020

Le Président,

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr

